

Révision des impôts prélevés à La Source

sam, 16/11/2013 - 01:35 | Richard Zampa
Fiscalité



Image:

[1]

VALEURS LOCATIVES - Les bonnes nouvelles sont suffisamment rares pour être soulignées. Alors quand, en plus, elles proviennent du gouvernement, il est difficile de boudier notre plaisir. C'est Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, qui l'annonce. « *Le ministre du Budget tient l'engagement qu'il avait pris il y a plus d'un an* » sur la révision des impôts à La Source. Et ce « *par rapport aux termes de l'article 1517 du Code Général des Impôts, qui pénalisaient en particulier les habitants d'Orléans-La Source* ». L'association des Habitants de La Source et les élus du quartier protestent contre le fait que les valeurs locatives cadastrales, qui constituent l'assiette des impôts directs, étaient surévaluées et que la législation en vigueur ne permettait pas de faire évoluer cet état de choses en dépit d'une décision du Tribunal Administratif d'Orléans.

Après de nombreuses interventions, Jean-Pierre Sueur avait obtenu du ministre du Budget une lettre par laquelle le gouvernement s'engageait à donner un avis favorable lors du débat sur la loi de Finances pour 2014 à un amendement qui corrigerait cet article 1517. C'est ainsi que Christian Eckert a rédigé et déposé l'amendement nécessaire auquel le gouvernement a donné un avis favorable, comme promis. L'amendement a donc été adopté ce vendredi 15 novembre 2013 par l'Assemblée Nationale.

L'effet de cet amendement est le suivant :

Dans la législation actuelle, les changements de caractéristiques physiques ou d'environnement des propriétés bâties et non bâties ne sont pris en compte que lorsqu'ils entraînent une modification de plus de 1/10^{ème} des valeurs locatives. Or, dans de nombreux cas à La Source, le préjudice subi était inférieur à 10%. Cet amendement supprime donc ce seuil de 10%. Ainsi les variations seront prises en compte quel que soit le montant. « *L'assiette des impôts locaux sera donc plus juste* », conclut le sénateur socialiste.

R. Z.

Exergue:

« ***Le ministre du Budget tient l'engagement qu'il avait pris auprès de moi, il y a plus d'un an*** », ***Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret***